

Des requérants d'asile logés à Fontainemelon

Le Département de l'économie communique :

Le conseiller d'Etat Bernard Soguel, chef du Département de l'économie (DEC), accompagné de représentants du Service des migrations, a rencontré lundi soir 16 mars 2009 les autorités communales de Fontainemelon, lors de la séance du Conseil général. Cette rencontre a permis de présenter le projet du Conseil d'Etat de location de la Ferme Matile dans le but d'y loger des requérants d'asile pour faire face à la forte augmentation des requérants d'asile.

Le Conseil général de Fontainemelon ayant donné, par une large majorité, son aval à ce projet, le nécessaire sera fait pour que l'entrée sur le site soit effective au 1er juillet 2009, pour une durée de deux ans. Cette solution conduira à la fermeture de l'abri PC des Gollières, aux Hauts-Geneveys, ouvert en décembre 2008 dans l'urgence.

Par ailleurs, d'entente avec le Conseil communal de Fontainemelon et dans une perspective de dialogue et d'information publique, la population bornicante est invitée le jeudi 2 avril à 20h (salle de spectacles) à une séance d'information et de discussion qui réunira le conseiller d'Etat Bernard Soguel, le Conseil communal et des représentants du Service des migrations.

Pour de plus amples renseignements:
Bernard Soguel, conseiller d'Etat, chef du DEC, tél. 032 889 48 00.

Neuchâtel, le 17 mars 2009